

Conseil d'école du jeudi 7 novembre 2019

Présentes :

- Mmes Burcklé, Ruhlmann, Donadel, Kaiser-Lorentz, Vierling, enseignantes
- Mmes Grosdidier, Lobleau, Bornert représentantes de parents d'élèves
- Mme Anne Hemmerlé, adjointe au maire

Excusés :

- Mr Depyl, maire de La Wantzenau
- Mme Nachtmann, représentante de parents d'élèves
- Mme Schweger, enseignante

I. Elections des représentants de parents d'élèves :

Le taux de participation à ces élections a été de 52,10 %

La liste présentée par Mmes Grosdidier, Nachtmann, Lobleau, Bornert, Ruck, Chappatte, Zarec a obtenu 75 voix, 100% des suffrages exprimés, ce qui donne 4 postes de titulaires.
(12 bulletins blancs ou nuls)

Les parents pourront joindre les représentants élus pour transmettre leurs remarques ou points qu'ils aimeraient voir aborder lors des conseils d'école à l'adresse parents.ecolematernellecentre@gmail.com.

II. Effectifs :

A l'heure actuelle, l'école accueille 90 enfants, dont 31 grandes sections, 23 moyennes sections, 36 petites sections, répartis ainsi :

- Classe 1 bilingue de Mmes Burcklé et Ruhlmann : 11 PS bilingues-5 MS bilingues-8 GS bilingues
- Classe 2 bilingue de Mmes Burcklé et Ruhlmann : 11 PS bilingues -4 MS bilingues-9 GS bilingues
- Classe de Mmes Vierling et Kaiser-Lorentz : 14 PS et 7 MS
- Classe de Mmes Donadel et Schweger : 14 GS et 7 MS

Une nouvelle moyenne section bilingue est attendue pour fin novembre.

D'ici la rentrée 2020, 10 nouveaux logements achevés devraient être habités, ce qui apporterait environ 3 nouveaux élèves en maternelle sur la commune. Sont également attendues 54 nouvelles petites sections nées sur la commune.

Les effectifs pour la rentrée prochaine devraient donc être maintenus, voire légèrement augmentés.

III. Projet d'école

(Rappel :

L'ancien projet d'école visait depuis quatre années scolaires à développer chez les élèves :

- la coopération en partageant des tâches, prenant des initiatives et des responsabilités au sein du groupe-classe
- l'attention et la concentration
- la prise de parole et l'acquisition d'une bonne maîtrise du langage oral pour aller vers les premières productions d'écrits.

Il est arrivé à son terme.

Les indicateurs suivis mettent en évidence la nécessité de poursuivre l'objectif d'amener les élèves à mobiliser leur langage, à renforcer leurs compétences langagières afin d'améliorer la compréhension de l'oral, de l'écrit.

16,49% des élèves de l'école présentent des lacunes au niveau du registre lexical.

Concernant la découverte du principe alphabétique, seulement 72.25% des élèves issus de l'école ont réussi pleinement l'évaluation de début de CP de septembre 2018. Cet indicateur incite les équipes enseignantes à renforcer cette découverte.

Enfin, le volet de la concentration reste à travailler.

Seuls 80.95% des élèves de GS sont capables de se concentrer pleinement sur une tâche individuelle ou collective. 28.42% des élèves de l'école présentent des difficultés d'attention et de concentration.

Le nouveau projet d'école 2019-2022, prenant en compte ces besoins et ceux des deux autres écoles maternelle du Woerthel et élémentaire III-et-Ried s'oriente vers les trois objectifs suivants :

- utiliser différents outils pour amener les élèves à mobiliser leur langage, structurer l'écrit
- amener les élèves à se concentrer pleinement sur une tâche individuelle ou collective
- renforcer les compétences langagières afin d'améliorer la compréhension de l'oral, de l'écrit.)

Ces objectifs ont été complétés des actions pédagogiques suivantes pour le cycle 1 de maternelle :

1) Utiliser différents outils pour amener les élèves à mobiliser leur langage, structurer l'écrit.

-Utiliser des outils numériques (Bee Bot) pour provoquer des situations de langage (apprentissage du lexique, reconnaissance des lettres, réinvestissement du vocabulaire de l'abécédaire)

-Créer un abécédaire suivant l'élève tout au long du cycle 1, abécédaire mettant en relation les trois graphies

-Ecrire et/ou faire écrire la date, les prénoms, mots du répertoire de la classe en lettres capitales d'imprimerie en PS, en capitales d'imprimerie et en script en MS, dans les trois types d'écriture en GS.

2) Amener les élèves à se concentrer pleinement sur une tâche individuelle ou collective

-Mise en place d'outils pédagogiques (temporels, visuels) favorisant la concentration lors des tâches individuelles

-Introduction du chant choral ou pratique de jeux coopératifs favorisant la concentration avant les tâches individuelles ou collectives

-Amener les élèves à réinvestir en autonomie des notions acquises en enchaînant plusieurs exercices dans un temps imparti tout en respectant les règles de vie de la classe, règles favorisant la bonne concentration des élèves

3) Renforcer les compétences langagières afin d'améliorer la compréhension de l'oral, de l'écrit

-Création d'un carnet de vocabulaire reprenant les mots rencontrés durant le cycle 1 afin de favoriser l'enrichissement lexical.

Les membres du conseil d'école donnent un avis favorable à la mise en route de ce projet d'école qui sera soumis à l'approbation de la DSDEN.

IV. Règlement scolaire :

Rappel des Horaires :

Les parents peuvent accompagner leur enfant le matin jusqu'à 8h10. Nous les remercions pour le respect de ces horaires. Tout retard doit être exceptionnel et génère un dysfonctionnement pour l'équipe éducative.

V.

1. Informations relatives au nouveau groupe scolaire

Les travaux ont bien avancé.

Ce nouveau groupe scolaire et périscolaire composé d'une école maternelle, du périscolaire, d'une école élémentaire et d'une école de musique, pourrait accueillir les élèves après les vacances de février si tous les entrepreneurs respectent les délais.

L'équipe enseignante a pu très récemment visiter les locaux. Les classes sont spacieuses et lumineuses, dotées de nombreux rangements, ce qui devrait largement améliorer les conditions d'exercice. Une belle salle de décroisement, attenante à chaque groupe de deux classes, permettra également une mise en place des ateliers dans des conditions optimales.

De même, une salle des ATSEM pour deux salles de classes.

Les enseignantes remercient la municipalité pour ce nouveau bâtiment.

Concernant les questions portant sur la proximité avec les champs et le problème lié aux pesticides, la municipalité précise qu'un groupe de travail est mené avec Monsieur Alain Michel. La parcelle jouxtant le nouveau groupe scolaire serait cultivée en cultures basses.

Les parents d'élèves posent la question de l'aménagement d'une piste cyclable le long de la nouvelle voie desservant l'école via le « cimetière nord ». Madame Hemmerlé précise que cette voie servira aux cyclistes et aux voitures.

Le parking de l'école se verra doté d'un dépose-minute pour les parents d'enfants scolarisés en élémentaire. Les parents d'enfants scolarisés en maternelle pourront stationner sur les places du parking.

Des emplacements matérialisés seront également réservés aux enseignants.

La municipalité a prévu une journée portes ouvertes des nouveaux locaux scolaires le samedi 21 décembre.

2. Remerciements à la municipalité (entretien de l'école et subventions accordées en 2019)

L'équipe enseignante et les parents d'élèves remercient la municipalité de La Wantzenau pour :

- l'attribution d'une subvention pour financer les médailles des élèves dans le cadre des mini-olympiades
- l'attribution d'une subvention annuelle de 6 euros par élève dans le cadre d'une sortie pédagogique
- l'attribution d'une subvention « Babygym » pour les six séances de la classe des petits-moyens de Madame Vierling
- l'attribution d'une subvention pour l'achat des maeneles dans le cadre de la Saint-Nicolas
- l'entretien régulier de l'école (réparations diverses, entretien du jardin, de la cour, du préau, du potager)
- le spectacle culturel de fin d'année pour les élèves

VI. PPMS : rappels des règles en cas d'incident industriel majeur

L'école étant située en zone de risques industriels majeurs, il faudrait, en cas d'incident de ce type, ne pas se rendre à l'école pour aller chercher vos enfants, ni téléphoner, laisser les abords de l'école libres, ne pas stationner devant pour laisser la place aux éventuels secours.

Vos enfants seraient pris en charge par l'équipe enseignante et les autorités jusqu'à la fin de l'incident.

Une plaquette vous a été distribuée par la mairie vous indiquant les bons réflexes.

VII. Bilan de la coopérative générale

Sur les 22 euros de cotisation annuelles par élève, 2,31 euros/ élève sont dépensés en cotisation OCCE obligatoire couvrant les coopérateurs lors des activités dites facultatives (celles payantes ou sortant du cadre des horaires scolaires). Le reste est redistribué entre les classes afin de couvrir des dépenses en feutres, matériel spécifique de travaux manuels (cadeaux des fêtes des mères, pères, réalisations pour les fêtes de fin d'année) ingrédients pour des recettes réalisées à l'école, jeux pédagogiques pour la classe.

La coopérative générale ayant encore des fonds de kermesse, l'équipe enseignante envisage des achats en matériel de motricité et livres de BCD après le déménagement dans la nouvelle école.

VIII. Spectacles, sortie, cycle Baby-Gym, mini-olympiades

-Spectacle offert par la municipalité le mardi 17 décembre au matin au Fil d'Eau,
« La fête du professeur », comédie jalonnée d'expériences scientifiques

Au second trimestre :

-Spectacle de marionnettes présenté par Guy Ohayon, « Oups ! », sur le thème des couleurs et des différents aliments. (C'est l'histoire de deux sympathiques petites souris Willy et Polo qui ne loupent jamais une occasion pour faire une bêtise. Elles auront maille à partir avec Monsieur Gaston, le propriétaire du magasin de souvenirs où elles ont élu domicile.)

Au troisième trimestre :

-Spectacle interactif présenté par la société Monde et Nature, à déterminer.

-Six séances de Baby Gym en période 5 pour la classe des petits-moyens monolingues

-Mini-olympiades fin mai ou début juin 2020

-Sortie en période 5 à la Serre aux papillons et Parc des Loutres et des Cigognes